Conditions Générales de Vente — Pack 20 séances

Stephanie Giet Studio Privé *Applicables uniquement au Pack 20 séances (validité 3 mois)*

Article 1 — Identité du prestataire

- Nom commercial : Stephanie Giet Studio Privé
- Nom et prénom de l'exploitante : Stéphanie Giet
- Statut juridique : Entreprise individuelle — micro-entrepreneur (auto-entrepreneur)
- Adresse du siège de l'activité : 30 Rue des Tulipes 77330
- SIRET : 85079771300029
- Email de contact : fanny.fitnessmum@gmail.com
- TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Ci-après « le Prestataire » ou « Stephanie Giet Studio Privé ».

Article 2 — Objet et acceptation

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à la vente du Pack 20 séances proposé par le Prestataire. Elles sont complétées par un récapitulatif de commande remis au Client, qui précise notamment la date de la première séance, la date de fin de validité et les échéances de paiement.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant toute validation de commande. Cette acceptation est recueillie soit par case à cocher sur la page de paiement en ligne, soit par signature en cas de commande en personne.

Article 3 — Description de la prestation

- Contenu : 20 séances individuelles de Pilates Reformer
- Prix : 627 € TTC, soit 31,35 € la séance (TVA non applicable, art. 293 B du CGI)
- Validité : 3 mois à compter de la date de la première séance (incluse)
- Paiement : comptant, ou en 3 mensualités de 209 € (article 4.3)

Le Client réserve ses séances librement, selon les disponibilités du Prestataire, dans la limite de **2** séances par semaine. Les séances ont lieu au studio du Prestataire, sur rendez-vous.

Article 4 — Réservation et paiement

4.1 Réservation. Les séances sont réservées directement auprès du Prestataire ou via l'outil de réservation qu'il indique au Client (Koalendar).

4.2 Paiement comptant. Si le Client choisit de payer comptant, le prix total est exigible à la commande, avant la première séance.

4.3 Paiement en 3 fois. Le Client peut régler en 3 mensualités égales de 209 €.

- La première mensualité est réglée à la commande, avant la première séance. Les suivantes sont réglées aux dates indiquées dans le récapitulatif de commande.
- Le paiement en 3 fois est une facilité de paiement : le prix total du pack (627 €) est dû dès la commande. Ce n'est pas un abonnement : le nombre d'échéances est fixe, et aucune somme n'est prélevée ou demandée après la 3e mensualité.
- En cas d'échéance impayée, le Prestataire peut suspendre la réservation de nouvelles séances jusqu'à régularisation. Si une relance reste sans effet, le Prestataire peut exiger le paiement du solde restant dû.

Article 5 — Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur dispose d'un délai de **14 jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalité.

Pour exercer ce droit, le Client notifie sa décision par tout moyen dénué d'ambiguïté (email à [email], message écrit) avant l'expiration du délai.

Exécution avant la fin du délai de rétractation et renonciation expresse

Le Client qui souhaite que ses séances débutent avant la fin du délai de 14 jours peut en faire la demande expresse. Dans ce cas, conformément à l'article L. 221-25 du Code de la consommation :

- Le Client donne son accord exprès pour un commencement immédiat de la prestation ;
- Le Client reconnaît que, une fois la prestation intégralement exécutée avant la fin du délai de 14 jours, il ne disposera plus d'aucun droit de rétractation.

Cette demande et cette reconnaissance sont recueillies par une case à cocher distincte sur le récapitulatif de commande, formulée ainsi :

> « Je demande expressément que ma prestation commence avant la fin du délai de rétractation de 14 jours, et je reconnais que je perdrai mon droit de rétractation une fois la prestation entièrement exécutée. »

Si le Client se rétracte alors que l'exécution a déjà commencé à sa demande expresse mais n'est pas terminée, il devra payer un montant correspondant aux séances déjà effectuées, calculé au prorata du prix total.

Article 6 — Annulation et report de séance

6.1 Annulation par le Client. Toute séance peut être reportée ou annulée par le Client au plus tard **24h** avant l'horaire prévu, sans frais ni perte de séance.

6.2 Absence ou annulation tardive. Passé ce délai, ou en cas d'absence non signalée, la séance est considérée comme due et n'est pas reportée ni remboursée, sauf cas de force majeure apprécié par le Prestataire.

6.3 Annulation par le Prestataire. Si le Prestataire doit annuler une séance (maladie, indisponibilité), il propose une nouvelle date au Client. Si aucun créneau n'est trouvé avant la fin de la période de validité, celle-ci est prolongée du temps nécessaire pour utiliser les séances concernées.

Article 7 — Validité du pack

Le Pack 20 séances doit être utilisé dans un délai de 3 mois à compter de la date de la première séance (incluse), la date de fin étant indiquée dans le récapitulatif de commande.

Passé ce délai, les séances non utilisées sont perdues, sans report ni remboursement, sauf accord exprès du Prestataire ou application de l'article 6.3.

Article 8 — Santé et aptitude physique

Le Client déclare ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du Pilates Reformer et des activités physiques proposées. Il s'engage à signaler au Prestataire toute pathologie, blessure, grossesse ou traitement médical en cours susceptible d'avoir une incidence sur sa pratique, avant la première séance et tout au long du pack.

Le Prestataire adapte les séances aux informations communiquées par le Client, mais ne saurait être tenu responsable en cas d'omission ou d'inexactitude dans ces informations.

Article 9 — Responsabilité

Le Prestataire s'engage à exécuter les prestations avec professionnalisme et selon les règles de l'art. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure, de fait d'un tiers, ou de non-respect par le Client des consignes de sécurité données en séance.

Article 10 — Données personnelles

Les données personnelles collectées (identité, coordonnées, informations relatives à la santé communiquées volontairement par le Client) sont utilisées exclusivement pour la gestion de la relation commerciale et l'adaptation des séances. Elles ne sont ni cédées ni utilisées à d'autres fins. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en écrivant à [email].

Article 11 — Réclamations et médiation

En cas de litige, le Client peut adresser une réclamation écrite au Prestataire à l'adresse fanny.fitnessmum@gmail.com.

Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions des articles L. 611-1 et R. 612-1 et suivants du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges : lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mcpmediation.org ou par courrier : MÉDIATION DE LA CONSOMMATION & PATRIMOINE — 12 Square Desnouettes — 75015 PARIS.

Article 12 — Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, et à défaut de résolution amiable, les tribunaux français compétents seront saisis.
